

# MASTER 2

## SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL  
(Formation Initiale et Formation Continue)

### › EXPERTISE INGENIERIE ET PROJETS INTERNATIONAUX

Responsable Pédagogique : Pascal LAFONT  
Responsable d'année : Maxime Delaloy

Gestionnaire de scolarité : Jonahtan CAZARRE

# SOMMAIRE

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES .....	2
PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER .....	4
CALENDRIER .....	8
LES SPECIFICITES DU PARCOURS EIPI .....	9
<b>Pourquoi un parcours international :</b> .....	9
<b>« Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux »</b> .....	9
<b>Finalités</b> .....	10
<b>Pédagogie et modalités pratiques :</b> .....	11
<b>Un choix pédagogique original et inédit ancré dans la pédagogie du projet</b> .....	11
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS .....	15
Master 2 – deuxième année de Master EIPI .....	16
UE 8 Transformations et mutations éducatives et sociales (5 ECTS) .....	18
UE 9 Conduite de projet et dynamiques territoriales ( .....	20
UE 10 Pilotage d'organisation .....	22
UE 11 Langages et outils professionnels II .....	25
UE 12 Contextes professionnels.....	27
UE 13 Ingénieries.....	29
UE 14 Séminaires de spécialisation .....	31
UE 15 Suivi des stages et des mémoires .....	34
AIDE METHODOLOGIQUE A L'ELABORATION DU MEMOIRE .....	37

## CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

### 1. CANDIDATURES

#### Sont admis sur dossier de candidature :

Les titulaires d'un BAC + 4.

Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « e-candidat » sur le site Internet de l'UPEC : <https://candidatures.u-pec.fr/>.

#### Sont admis sur étude du dossier par la Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E/V.A.P) :

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.

Les conditions requises sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E :

[http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR\\_VAE](http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR_VAE)

Pour la V.A.P :

[http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR\\_VAE](http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR_VAE)

Les dossiers sont disponibles au Service Commun d'Education Permanente et des Partenariats Entreprises (SCEPPE) :

Bâtiment i3, niveau dalle  
Campus Centre - Bureau 17  
61, avenue du Général de Gaulle  
94010 Créteil Cedex  
+33 (0)1 45 17 12 30  
[fc-sceppe@u-pec.fr](mailto:fc-sceppe@u-pec.fr)

### 2. INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

#### Inscription administrative en ligne pour :

- les étudiants inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2015/2016,
- les étudiants qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais d' « e-candidat ».

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 6 juillet 2016.

#### Inscription administrative en présentiel pour :

- les étudiants étrangers (DAP, Campus France),
- les anciens étudiants de l'UPEC non-inscrits en 2015/2016.

Le retrait du dossier d'inscription se fera à partir du 6 juillet 2016 auprès du bureau d'accueil de l'UFR des Sciences de l'Education et Sciences Sociales (bureau 613) sur présentation des justificatifs d'acceptation d'inscription dans ce master.

L'étudiant devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE  
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0  
61, Avenue du Général de Gaulle  
94010 Créteil Cedex

**Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :**

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Hamid KEBBICHE  
Gestionnaire de la Formation Continue  
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6<sup>ème</sup> étage  
+33 (0)1 45 17 44 92  
[hamid.kebbiche@u-pec.fr](mailto:hamid.kebbiche@u-pec.fr)

Dans un second temps, le retrait du dossier d'inscription se fera au bureau 614 de la scolarité auprès de :

Jonathan Cazarre  
Gestionnaire de scolarité  
Immeuble Pyramide, 6<sup>ème</sup> étage  
+33 (0)1 45 17 44 66  
[leila.baroudi@u-pec.fr](mailto:leila.baroudi@u-pec.fr)

**Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier du dispositif TER « Travailler, Etudier, Réussir » :**

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant dont la démarche pédagogique est ancrée sur la valorisation des acquis professionnels.

Il est possible également de participer à des séances de partage de pratiques et d'aide à la réussite et bientôt d'accéder à un site Web interactif d'aide à la réussite universitaire.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le Service de Formation Continue de l'UFR, bureau 603.

### **3. INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES**

Les inscriptions pédagogiques en Master se font en ligne à partir de l'espace numérique : <https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>.

La date de début d'inscription vous sera communiquée lors de la réunion d'accueil et d'information du 19 septembre 2016.

**L'inscription dans un parcours devra être effectuée au moment de l'inscription pédagogique. Elle sera définitive et obligatoire pour les deux semestres.**

## 4. ERASMUS + / CREPUQ / MICEFA

### Pour les étudiants français:

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Alina Cornea-Pechereau

### Pour les étudiants étrangers:

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Alina Cornea-Pechereau

**Attention :** pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.

Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation.

Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants.

Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Alina Cornea-Pechereau  
Chargée des Relations Internationales  
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6<sup>ème</sup> étage  
+33 (0)1 45 17 44 75  
alina.cornea-pechereau@u-pec.fr

## PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

### 5. OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- ➔ Animation et Education Populaire
- ➔ Insertion Formation
- ➔ Intervention Sociale
- ➔ Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux

La mention de Master « Sciences de l'éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser:

- les transformations et mutations éducatives et sociales,
- les contextes professionnels et les environnements territoriaux,

- les méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets,
- les langages et outils professionnels,
- le pilotage d'organisation.

## 6. Modalités de contrôle des connaissances

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou leur être remis directement.

Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique e-campus après la délibération du jury.

Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.

Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent OBLIGATOIREMENT prendre contact avec les enseignants au mois de septembre 2016.

Aucun polycopié de cours n'est édité.

Quelques cours seront mis en ligne sur le site de l'Université.

## 7. Règles de progression dans le cursus du master

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

### Régimes spéciaux d'études, régimes dérogatoires

*(cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)*

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes.

La demande doit être faite au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au directeur des études.

Les salariés, eux devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu.

Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 12h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée.

La demande devra être effectuée, lors de l'inscription pédagogique, au plus tard le 10 octobre 2016, délai de rigueur.

### Contrôle de l'assiduité

**Les TD sont obligatoires, au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.**

Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque TD.

Le relevé des absences est effectué par l'enseignant sur la base de ce document.

**En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal**, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire), **l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question.**

### **Calendrier et organisation des deux sessions**

#### **La première session :**

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

#### **La deuxième session (rattrapage) :**

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Les convocations aux examens se font par voie d'affichage sur le site Internet de l'Université, ou sur les panneaux installés dans le couloir de la scolarité.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

### **Report des notes de 1<sup>ère</sup> session**

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

### **Durée de conservation des acquis**

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

### **Dispositifs pédagogiques d'accompagnement**

Afin de donner un maximum d'efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d'accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies.

De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants défaillants de prendre connaissance des remarques des enseignants, et des annotations consignées sur leurs copies.

Les dates de consultation des copies, qui ont lieu suite aux résultats, sont listées sur le site Internet et dans le couloir de la scolarité.

### **Modalités de compensation entre les semestres**

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

## Lutte contre le plagiat

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.

Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle.

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

Pour plus de détails : <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>.

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

## Allègements de formation

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.

Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.

La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, au plus **tard le 10 octobre 2016**, délai de rigueur.

## CALENDRIER

### Réunion d'accueil et d'information lundi 18 septembre 2017 à 9h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

#### Semestre 1

Début de la formation	Semaine 38 - Lundi 18/09/17
Séminaire intensif Metz	Semaine 40 - 4 au 6 Octobre 2017
Colloque International	Semaine 46 - 15 au 17 Novembre 2017
Séminaire international Limerick	Semaine 50 - 10 au 17 Octobre 2017
Vacances de Noël	Semaine 52 et 1 du 22/12/17 au 08/01/18
Jury Semestre 3 (Session 1)	Semaine 11 - 16/03/18

#### Bilan M1 premier semestre semaine 6 le 09/02/2018

#### Semestre 2

Début des stages	Semaine 12 - 19/03/18
Jury Semestre 4 (Session 1)	Semaine 28 - 13/07/18

#### Rattrapage semestre 1 & 2 (2<sup>e</sup> session)

#### Rattrapage semestre 3 et 4

Jury Semestre 3&4 (Session 2)	Semaine 42 - 19/10/18
-------------------------------	-----------------------

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf les conférences et les journées d'étude où les horaires sont alors indiqués sur le planning.

La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide.

**Les emplois du temps (EDT) et les informations sont affichés au 6<sup>ème</sup> étage sur les panneaux destinés aux Masters et sont mis en ligne sur la page d'accueil de votre Master : <http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/masters-sess/>**

Vous devez consulter quotidiennement l'application ADE pour connaître votre emploi du temps et les différents changements possibles :

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

- Utilisateur : sess\_staps\_web
- Mot de passe :
- Puis cliquez sur OK
- Projet UPEC - 2016-2017 > Groupes > UFR SESS > A-SESS FORMATION INITIALE > MASTER 1 > Parcours.

## LES SPECIFICITES DU PARCOURS EIPI

### **Pourquoi un parcours international : « Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux »**

La stratégie pédagogique comparative privilégie l'approche sociétale (ou *international*) afin d'identifier des « cohérences nationales ».

Le but visé est de donner sens aux ressemblances ou aux différences entre les pays, **les politiques d'éducation, de travail, et de formation** des territoires étudiés, afin d'identifier des tendances globales ou au contraire la persistance de particularismes ou encore « la survivance » de logiques locales.

Toute action est inscrite dans un contexte déterminé.

Aussi convient-il d'appréhender chacune d'entre elle dans son environnement en référence à des objectifs précis de comparaison.

En tout état de cause, il ne peut y avoir d'approche sociologique sans raisonnement comparatif, même si les modalités de comparaison paraissent implicites quand il ne s'agit pas d'une comparaison internationale.

Cependant, la comparaison telle qu'elle est envisagée au sein du parcours international contient de manière sous-jacente la perspective de constitution **d'une référence par rapport au secteur dans lequel chaque étudiant souhaite s'insérer plus tard socialement et ou professionnellement.**

La démarche pédagogique adoptée dans le cadre du parcours international propose deux sessions de mise en relation avec les réalités sociales et professionnelles : **une semaine d'étude à l'étranger**, puis **un stage professionnel long à l'étranger**, tant en Master 1 qu'en Master 2, au cours desquels plusieurs types de comparaisons seront possibles.

Par ailleurs, il s'agira de conduire **une comparaison dans les champs de l'éducation, de la formation, de l'animation et du travail**, afin d'identifier des points communs, par exemple, quant aux conditions professionnelles de production, à la gestion des ressources humaines, à la mobilité sociale et professionnelle, au management des organisations, à la gestion des relations interpersonnelles, à l'expertise, à l'ingénierie et au pilotage de projets d'éducation et de formation.

L'une des vertus de la démarche comparée à l'échelle internationale consiste véritablement à **soulever de nouvelles questions que le local n'envisage pas**, à l'instar des analyses relevant d'un relativisme culturel portées par un regard distancié sur la civilisation occidentale (cf. *Les lettres Persanes*, Montesquieu).

Dès lors, l'approche du parcours international a vocation à amener les étudiants à s'interroger sur les éléments de structuration au niveau sociétal et sur la nature des relations entre action et pouvoir d'action.

## Finalités

Au gré des mutations techniques, économiques, sociales et politiques en Europe et dans le monde, les bouleversements s'accélèrent et **la mobilité professionnelle, sociale et spatiale apparaît de plus en plus incontournable.**

Hier, la décentralisation liée à la régionalisation en même temps qu'à la localisation, et à présent l'espace européen et international, consacrée par une existence juridique, économique et culturelle accentuent **une globalisation des problèmes posés par la formation, l'éducation et le travail en corrélation avec les problématiques de développement et de coopération au niveau international.**

Une véritable recomposition est engagée dans les rapports au travail, à la formation et à l'éducation.

L'éducation, la formation, et le travail - champs stratégiques de développement - ne peuvent évoluer sans **un réel partenariat entre les différents acteurs locaux** : élus, chefs d'entreprises, administrations locales, établissements d'enseignement, de formation et de qualification, associations à caractère social et/ou éducatif, institutions internationales, organisations non gouvernementales...tant en France qu'à l'étranger.

**De nouveaux métiers ne cessent d'émerger**, et la nécessité se dégage d'identifier une fonction de leader local, de coordinateur des énergies, capable d'entraîner avec lui les différents acteurs économiques, sociaux, culturels autour de projets de développement et de coopération sans cesse renouvelés.

Les élus, les sous-préfets, les recteurs d'académies, les directeurs régionaux, les chefs de projets locaux nationaux, internationaux tant du secteur public que privé peuvent jouer, et jouent souvent ce rôle, mais **ils sont de plus en plus fréquemment accompagnés dans leurs missions de nouveaux professionnels** chargés de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre, et du suivi technique du type "maîtrise d'ouvrage" jusqu'à l'aboutissement du projet de développement fixé.

Une telle mission revêt diverses facettes : coordonner des moyens, motiver et coordonner des équipes, susciter des complémentarités, faire émerger des initiatives nouvelles, étudier leur faisabilité et leur modalité d'intégration aux objectifs globaux, évaluer des politiques publiques ou privées.

De nouvelles professionnalités sont à l'œuvre, se révèlent, émergent de l'interaction "formation développement coopération".

Aussi, **la connaissance et la maîtrise de l'environnement économique, social, éducatif mondial s'impose-t-elle**, tout comme celle des langues et des mécanismes de montage et de financements de programmes internationaux.

Enfin, de tels professionnels doivent donc **être capables de dialoguer** avec des entrepreneurs, chefs de services administratifs, cabinets en audit de gestion, décideurs, politiques, responsables d'organismes éducatifs, économiques, sociaux, groupements professionnels, associatifs,... et différents types de structures, tant publiques que parapubliques, intercommunales, associatives, à vocation tant nationale qu'internationale, qui accueillent et/ou sont susceptibles de les accueillir.

## **Pédagogie et modalités pratiques :** **Un choix pédagogique original et inédit ancré dans la pédagogie du projet**

Le parcours international EIPI assuré par une équipe administrative et pédagogique associant des enseignants-chercheurs **français et étrangers, des professionnels**, est constitué, **d'un socle commun (tronc commun) d'enseignements** à l'ensemble des années (M1 et M2), et de contenus de formation spécialisés, ainsi que de stages.

Pour ce qui est des enseignements spécifiques au parcours EIPI, la pédagogie mise en œuvre s'inspire de la « **pédagogie de l'entraide mutuelle et du projet** ».

C'est la raison pour laquelle sont mixés les étudiants de première année de Master et ceux de deuxième année.

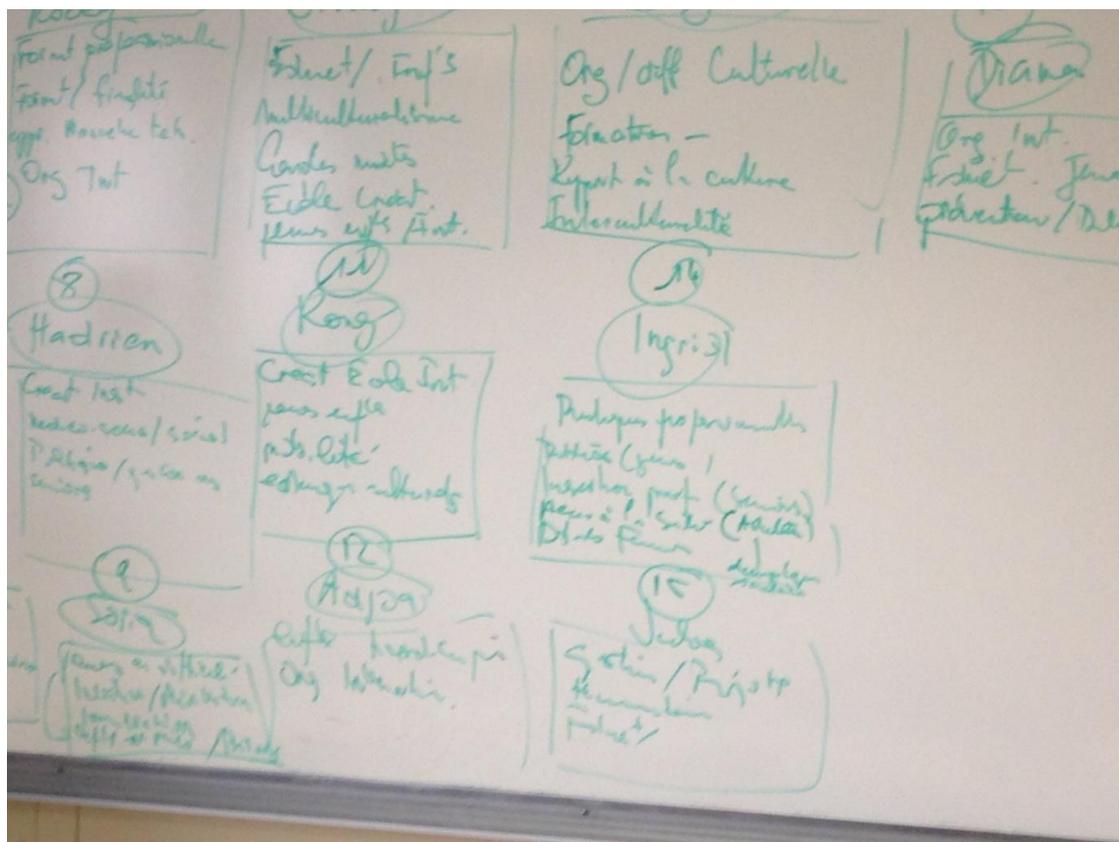
Cette organisation permet de créer de petits groupes projets thématiques comprenant une part quasi égale d'étudiants (de deux à quatre au maximum) de chaque année de Master.

### *Une dynamique de projet...*



Au cours du premier semestre, ces groupes thématiques structurés en « groupes de tâches » organisent leur travail d'étude et de recherche, y compris à visée professionnelle, en vue de recueillir des données durant le séminaire intensif d'une semaine qui se déroule dans un pays européen, puis de les exploiter dans les semaines suivantes.

*Des thèmes d'études et de recherche constitutifs de sous-groupes...*



Ainsi, les étudiants acquièrent-ils progressivement non seulement les connaissances fondamentales propres au champ des sciences humaines et sociales, mais aussi apprennent-ils à élaborer des outils pertinents de recueil de données.

Enfin, ils mettent en œuvre une démarche d'appropriation de savoirs théoriques qu'ils croisent ensuite avec des savoirs pratiques dans une perspective dialectique d'analyse et d'interprétation.

Aussi, les enseignements du parcours international EIPI ne sauraient être découpés de manière traditionnelle au sens universitaire du terme.

La pédagogie proposée est plus proche de celle des grandes écoles de commerce et d'ingénieur que de celle généralement en vigueur dans les universités.

Outre l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques, les étudiants acquièrent des méthodes d'apprentissage autonome tout en bénéficiant d'apports et d'accompagnement individualisés.



**Aussi, le dispositif pédagogique a-t-il pour objectif non seulement la mobilisation individuelle, mais aussi collective, favorisant, par voie de conséquence la prise de conscience de l'importance du travail en équipe pour leur future vie professionnelle.**

La formation comprend également un stage qui doit être effectué à l'étranger durant au moins **8 semaines en première année** de Master, et au moins **de 12 semaines en seconde année** de Master, dans une institution, organisation, entreprise, au cours desquelles une mission à caractère professionnel est confiée à l'étudiant. Cela constitue **un élément prépondérant de la professionnalisation du Master, y compris dans le champ de la Recherche.**

A titre dérogatoire, l'un des deux stages longs peut se dérouler en France à condition que l'institution d'accueil soit de nature à développer des projets et des actions à vocation internationale, comme par exemple un service ou département à vocation internationale ou une organisation internationale.

Les étudiants peuvent bénéficier **d'une aide à la mobilité internationale; celle-ci permet d'apporter** une contribution aux frais d'hébergement, de déplacements, voire d'assurance à la majorité des demandeurs.

En effet, **accompagnés dans leur démarche par le relais international de l'UFR, 84,6% bénéficient généralement d'une aide à la mobilité<sup>1</sup>.**

D'autres aides peuvent éventuellement, selon les années être proposées sous la forme par exemple d'un **contrat étudiant sur la base d'une centaine d'heures effectuées<sup>2</sup>.**

Dans tous les cas de figure, une convention tripartite est établie entre l'organisme d'accueil du stagiaire, l'Université Paris Est Créteil et chaque étudiant.

Une mobilité d'une semaine est organisée chaque année, dans un pays différent<sup>3</sup> pour l'ensemble des étudiants du parcours international (M1 et M2).

---

<sup>1</sup> Au titre de l'année universitaire de 2009/2010.

<sup>2</sup> En fonction des possibilités budgétaires de chaque année, une offre est proposée dans le budget de l'UFR SESS/STAPS.

Cette session intensive est élaborée sur la base d'un projet pédagogique qui intègre une phase de **formation méthodologique et thématique** essentielle pour l'acquisition des compétences individuelles et collectives exigées pour l'obtention du Master.

Cette immersion d'une semaine intensive ainsi que les travaux préparatoires qui s'y rattachent offrent une première opportunité de confrontation à la maîtrise des langues étrangères.



**Des outils linguistiques (Plateforme d'apprentissage de langues 24/24h - 7/7j depuis une liaison internet) sont mis à la disposition des étudiants afin de faciliter l'acquisition, le perfectionnement, et la maîtrise des langues étrangères,** toutefois les pays francophones offrent des possibilités d'accueil dans le cadre des stages, qu'ils soient à finalité professionnelle ou de recherche.

**L'équipe administrative et pédagogique du Master dispose d'un réseau ressources français et étranger qui permet d'offrir des lieux de stages correspondant tant aux intérêts qu'aux projets des étudiants.**

**Chaque année des collègues d'universités étrangères européennes interviennent au cours de la formation : Carmen Cavaco, professeure à l'Université de Lisbonne (Portugal), Ivana Padoan, professeure à l'Université Cà Foscari de Venise (Italie), le professeur José Monteagudo Gonzales de l'Université de Séville (Espagne), le professeur Jean Foucart de l'Université de Louvain (Belgique), Cathal de Paor professeur au University College de Limerick (Irlande) et selon les opportunités des universitaires et des experts de grands organismes internationaux d'Amérique Latine, Centrale, et de la Caraïbe.**

**Le parcours EIPi bénéficie notamment d'un réseau ressources riche d'une expérience d'échanges avec des partenaires étrangers depuis plus de 20 ans.**

---

<sup>3</sup> Zaragoza (Espagne, Déc. 2007), Turino (Italie, Déc. 2008), Lisboa (Portugal, Déc. 2009), Granada (Déc. 2010), Venise (Déc. 2011), Cracovie (2012), Edimbourg (2013), Venise (2014), Séville (2015), Lisbonne (2016).

Et, ce réseau est à présent structuré sous la forme juridique d'un Groupement d'Intérêt Scientifique » : « REDFORD 2i » qui présente toutes les garanties d'une offre scientifique et publique.

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

*Pour mémoire structuration du Master I*

### UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales I

*Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »*

ECUE 1.1 Mutations de l'action publique	18h CM	2 ECTS
ECUE 1.2 Analyses sectorielles de politiques publiques	45h CM	5 ECTS
ECUE 1.3 Analyse des politiques et des programmes d'organismes internationaux	9h CM	1 ECTS
ECUE 1.4 Diversité et approches interculturelles	9h CM	1 ECTS

### UE 2 - Pratiques de la recherche I - Méthodologie de l'enquête

ECUE 2.1 Méthodologie	12h TD	1 ECTS
ECUE 2.2 Techniques d'enquête	18h TD	2 ECTS

### UE 3 - Langues et outils professionnels I

ECUE 3.1 Langues niveau I	24h TD	2 ECTS
ECUE 3.2 TICE	24h TD	2 ECTS
ECUE 3.3 Outils de préprofessionnalisation	24h TD	2 ECTS

### UE 4 - Contextes et environnements professionnels

ECUE 4.1 Analyse du travail, des organisations	24h TD	3 ECTS
ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels	24h TD	3 ECTS

### UE 5 - Contextes et environnements territoriaux

ECUE 5.1 Contextes institutionnels	18h TD	3 ECTS
ECUE 5.2 Séminaire Europe I	18h TD	3 ECTS

### UE 6 - Séminaire de pré-spécialisation

ECUE 6.1 Séminaire « Education, formation et développement à l'international »	24h TD	3 ECTS
ECUE 6.2 Projet professionnel et technique de recherche de stage à l'international	24h TD	3 ECTS

### UE 7 - Pratiques de la recherche II

ECUE 7.1 Etude de terrain	54h TD	6 ECTS
ECUE 7.2 Note de problématique	30h TD	5 ECTS
ECUE 7.3 Méthodologie de la comparaison internationale	24h TD	4 ECTS

### UE 7 bis – Analyse des pratiques et des méthodes professionnelles

ECUE 7.1 bis Expertise, ingénierie appliquées à l'éducation, à la formation et au développement international I	36h TD	6 ECTS
ECUE 7.2 bis Pilotage de projets internationaux appliqué à l'éducation, la formation et le développement I	24h TD	3 ECTS

*Code couleur :*

- Rouge : « commun-commun » (si cours en présentiel : enseignement unique pour tous les parcours du Master 1 Sciences de l'Education).

- Vert : « commun-mixé » (si cours en présentiel : 1 enseignement par groupe dont la constitution peut inclure des étudiants des différents parcours).
- Bleu : « commun-séparé » (si cours en présentiel : 1 enseignement par parcours).
- Noir : enseignements par parcours tels que prévus dans la maquette.

## Master 2 – deuxième année de Master EIPI

Master 2 - - - Semestre 3

UE8 : Transformations et mutations éducatives et sociales II : **12h CM + 36h TD**

- ECUE 8.1 : Analyses intersectorielles de politiques publiques : **12h CM**
- ECUE 8.2 : Séminaire intensif : **36h TD**

UE 9 : Conduite de projet et dynamiques territoriales : **24h CM +24h TD** ( « 50% commun-commun et 50% « commun-séparé en 2 sous-groupes » )

- ECUE 9.1 : Conduite de projet : **12h CM + 12h TD**
- ECUE 9.2 : Analyse de besoin et diagnostic de territoires : **6h CM + 6h TD**
- ECUE 9.3 : Méthodologie de l'évaluation : **6h CM + 6h TD**

UE 10 : Pilotage d'organisation : **54h TD** (« 50% commun-commun et 50% « commun-séparé en 2 sous-groupes » )

- ECUE 10.1 : Conduite de réunion, management d'équipe : **18h TD**
- ECUE 10.2 : GRH : **18h TD**
- ECUE 10.3 : Analyse budgétaire, comptable et financière : **18h TD**

UE 11 : Langages et outils professionnels : **48h TD**

- ECUE 11.1 : Langues niveau II : **24 h TD**
- ECUE 11.2 : Projet professionnel **24 TD**

UE 12 : Contextes professionnels : **60h TD**

- ECUE 12.1 : Contextes institutionnels II : **18h TD**
- ECUE 12.2 Séminaire Europe II : **18h TD**
- ECUE 12.2 : Analyse comparée : **12h TD**
- ECUE 12.3 : Inégalités et discriminations : **12h TD**

### M2 SPECIFIQUE PAR PARCOURS

UE 13 Ingénieries spécifiques : **36h TD *parcours EIPI***

- ECUE 13.1 : Expertise, Ingénierie, Pilotage de Projets Internationaux : **36h TD *parcours EIPI***

UE 14 Séminaires de spécialisation: **108h TD *parcours EIPI***

- ECUE 14.1 Expertise, Ingénierie, Pilotage de Projets Internationaux: **60h TD *parcours EIPI***
- ECUE 14.2 Séminaire de recherche et à caractère professionnel : **48h TD *parcours EIPI***

UE 15 Suivi des stages et des mémoires : **108h TD *parcours EIPI***

- ECUE 15.1 – Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée : **54h TD *parcours EIPI***
- ECUE 15.2 – Encadrement des mémoires : **54h TD *parcours EIPI***  
(+ Stage de 12 semaines minimum)

Code couleur :

- Rouge : « commun-commun » (si cours en présentiel : enseignement unique pour tous les parcours du Master 1 Sciences de l'Education).
- Vert : « commun-mixé » (si cours en présentiel : 1 enseignement par groupe dont la constitution peut inclure des étudiants des différents parcours).
- Bleu : « commun-séparé » (si cours en présentiel : 1 enseignement par parcours).
- Noir : enseignements par parcours tels que prévus dans la maquette.

**En conclusion :** « Faire reconnaître le niveau de compétences atteint grâce aux connaissances et à l'expérience de chacun(e) est un objectif qui sous-tend l'intention de l'équipe pédagogique du parcours EIPI ».

Les fiches de présentation des enseignements sont établies en référence aux éléments de contenus structurants du parcours international du Master EIPI. En revanche, compte tenu du choix pédagogique affiché, elles ne sauraient présenter un caractère contractuel. Elles constituent néanmoins une série de repères des contenus abordés tout au long de la formation. Et, il en est de même des bibliographies proposées qui ne sauraient être considérées comme exhaustives.

Ainsi, les étudiant(e)s qui se sont inscrits dans le parcours international EIPI sont réputé(e)s s'être engagé(e)s contractuellement dans la démarche originale et innovante de projet pour l'ensemble de la durée de leur formation. Par leur inscription dans ce parcours, ils signent leur engagement dans une démarche pédagogique active et participative qui implique leur mobilisation personnelle et collective dans une perspective de co-construction.

Enfin, les contenus d'enseignements et les modalités de leur mise en œuvre relèvent tout autant d'une finalité professionnelle au sens étroit du terme, que d'une formation à la recherche, les méthodes et outils mobilisés appartenant tous au champ des sciences humaines et sociales, et plus particulièrement aux sciences de l'éducation et de la formation.

UE UE 8

ECUE 8.1 &  
8.2

## UE 8 Transformations et mutations éducatives et sociales (5 ECTS)

ECUE 8.1 Analyses intersectorielles de politiques publiques (18h CM)

ECUE 8.2 Séminaire intensif (36h TD)

---

### ECUE 8.1 Analyse intersectorielle de politiques publiques

---

3 ECTS

**Enseignant responsable :** Dominique ARGOUD ([argoud@u-pec.fr](mailto:argoud@u-pec.fr))

**Intervenant :**

12h CM

#### CONTENU

Cet enseignement fera un rappel des principales évolutions qui affectent l'État et les collectivités territoriales ces dernières années. Ces évolutions sont indispensables à connaître pour comprendre les transformations des politiques publiques.

En particulier, une attention sera portée sur le processus de décentralisation marqué par l'Acte I du début des années 1980, puis l'Acte II en 1984, et enfin l'Acte III de ces dernières années qui a contribué à modifier l'organisation territoriale de la République (notamment la loi dite NOTRe du 7 août 2015).

Ce cours se veut donc un cours de culture générale permettant d'appréhender le cadre politico-administratif dans lequel s'inscrivent les politiques publiques. Par ailleurs, ce cours sera l'occasion d'évoquer les thématiques en lien avec la transformation des politiques publiques : la gouvernance, la territorialisation, l'eupéanisation des services publics, le démocratie participative, etc.

#### BIBLIOGRAPHIE

Sur l'Etat en général, consulter le site [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr). cf. également *les Cahiers français* n°379, mars 2014, consacré à « la place de l'Etat aujourd'hui » et le n°391 mars 2016, consacré aux « collectivités territoriales : la nouvelle donne ».

Borraz O., Guiraudon V., *Politiques publiques*, tome 1 (2008), tome 2 (2010), Paris, Presses de Sciences Po.

Le Galès P., Vezinat N., *L'Etat recomposé*, Paris, PUF, 2014.

---

#### Modalités d'évaluation:

l'évaluation s'effectuera à l'occasion du séminaire intensif.

**Régime dérogatoire :** Contacter l'enseignant ([argoud@u-pec.fr](mailto:argoud@u-pec.fr)) dans les trois semaines suivant le séminaire.

---

## ECUE 8.2 Séminaire intensif « terrain »

---

2 ECTS

**Enseignant responsable :** Philippe SEMENOWICZ ([philippe.semenowicz@u-pec.fr](mailto:philippe.semenowicz@u-pec.fr)), Maxime DELALOY ([maxime.delaloy@u-pec.fr](mailto:maxime.delaloy@u-pec.fr))

**Intervenant :** *Philippe SEMENOWICZ, Maxime DELALOY*

36h TD

### OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Permettre aux étudiants de rencontrer différents acteurs du développement régional et local d'un même territoire afin de repérer la diversité des problématiques des acteurs et des démarches de projet qui sont les leurs.

Faire de cette expérience un point d'appui pour l'enseignement des intervenants du MASTER, l'investissement des étudiants et leur recherche de stages.

### CONTENU

Permettre aux étudiants de rencontrer différents acteurs du développement régional et local d'un même territoire afin de repérer la diversité des problématiques des acteurs et des démarches de projet qui sont les leurs.

Faire de cette expérience un point d'appui pour l'enseignement des intervenants du MASTER, l'investissement des étudiants et leur recherche de stages.

---

### Modalités d'évaluation :

Présence et participation au séminaire et à la journée de débriefing.

---

UE 9

ECUE 9.1 &  
9.2 & 9.3

**UE 9 Conduite de projet et dynamiques territoriales (5 ECTS)**

ECUE 9.1 Conduite de projet (12h CM - 12h TD)

ECUE 9.2 Analyse de besoin et diagnostic de territoires (6h CM - 6h TD)

ECUE 9.3 Méthodologie de l'évaluation (6h CM - 6h TD)

---

**ECUE 9.1 Conduite de projets**

---

**3 ECTS**

**Enseignant responsable :** Florina MANEA

**Intervenant :** Florina MANEA

**12h CM 12h TD**

**CONTENU**

Élaboration d'un projet institutionnel qui repose sur l'élaboration d'un diagnostic étayé d'une population cible et l'élaboration d'objectifs pertinents. La conduite de projets est à la croisée d'enjeux institutionnels, territoriaux, managériaux et financiers. La mise en œuvre d'un projet en termes de moyens ne constitue que l'aboutissement d'une démarche structurée, cohérente et rigoureuse qui engage de la part des concepteurs une expertise dans le recensement des besoins de la population visée.

**BIBLIOGRAPHIE**

Christian HOARAU, Jean-Louis LEVILLE, « La gouvernance des associations Économie, sociologie, gestion », Paris, Erès, 2011.

Jean-Pierre HALFER, Michel KALIKA, Jacques ORSONI, « Management : stratégie et organisation », Editions Vuibert, 8ème édition, Paris, 2010.

Jean-Louis LAVILLE, « Politique de l'association », Paris, Le Seuil, 2010.

Jean-René LOUBAT, « Elaborer son projet d'établissement social et médico-social », Paris, Dunod, 2005.

---

**Modalités d'évaluation :**

Travail en groupe de 5 personnes (écrit)

---

---

## ECUE 9.2 Analyse de besoins et diagnostic de territoire

---

1 ECTS

**Enseignant responsable** : Christophe JAUNET ([christophe.jaunet@u-pec.fr](mailto:christophe.jaunet@u-pec.fr))

**Intervenant** : Christophe JAUNET

6h CM 6h TD

### CONTENU

Les politiques publiques de territoire s'articulent dans une gouvernance locale à travers trois dispositifs qui relèvent de politiques sectorielles répondant à des besoins sociaux clairement identifiés : Politique de la ville, politique de lutte contre l'exclusion et politiques éducatives locales.

Trois dispositifs d'intervention transversaux donnent une cohérence d'ensemble sur les territoires :

- Le contrat de ville,
- le Plan de cohésion sociale
- le Projet Éducatif de Territoire.

### BIBLIOGRAPHIE

- Rapport de la cour des comptes sur la politique de la ville, février 2002.
- Les politiques sociales en France, Dunod 2014.
- Dictionnaire des politiques territoriales, Presses de Sciences Po, 2011.

---

### Modalités d'évaluation :

Remise d'un dossier présentant une politique de quartier sur l'une des trois thématiques : action du contrat de ville, action de lutte contre l'exclusion sociale, politique éducative locale dans un établissement scolaire

**Régime général** : Remise d'un dossier présentant une politique de quartier sur l'une des trois thématiques : action du contrat de ville, action de lutte contre l'exclusion sociale, politique éducative locale dans un établissement scolaire.

**Régime dérogatoire** : fiche de lecture

**Accompagnement pédagogique** : Étude d'un diagnostic de territoire

**Rattrapage** : Oral

---

UE 10

ECUE 10 &  
11

**UE 10 Pilotage d'organisation** (5 ECTS)

ECUE 10.1 Conduite de réunion, management d'équipe (18h TD)

ECUE 10.2 Gestion des ressources humaines (18h TD)

ECUE 10.3 Analyse budgétaire, comptable et financière (18h TD)

## UE 10 – PILOTAGE D'ORGANISATION

### ECUE 10.1 Conduite de réunions, management d'équipe

2 ECTS

*Enseignant responsable* : Annick CAZARRE ([annick.cazarre@u-pec.fr](mailto:annick.cazarre@u-pec.fr))

*Intervenant* :

18h TD

#### CONTENU

Management, d'équipe, de projet et animation.

Définition, des styles de management, du management situationnel.

Fonction du manager.

La conduite de réunion.

#### BIBLIOGRAPHIE

Le leader situationnel P.Hersey édition organisation

Manager au quotidien B. Diridoulou éditions Eyrolles 2014

La conduite des réunions R. Mucchielli édition ESF

#### Modalités d'évaluation :

**Régime général** : contrôle continu et dossier

**Régime dérogatoire** : dossier

**Accompagnement pédagogique** : étude de cas cours en ligne

**Rattrapage** : devoir sur table de 1h

---

## ECUE 10.2 GRH

---

2 ECTS

**Enseignant responsable :**

**Intervenant :** Danielle LAPORT, Maxime BLANC ([danielle.laport@u-pec.fr](mailto:danielle.laport@u-pec.fr))

18h TD

### CONTENU

Cette intervention a pour but de vous présenter en premier lieu les logiques à l'origine de la mise en œuvre de la Gestion des Ressources Humaines ainsi que ses différents versants possibles dans l'entreprise. Le deuxième volet de l'intervention s'orientera sur des aspects plus opérationnels liés aux fonctions RH dans l'exercice de postes à responsabilité. Enfin, le positionnement potentiellement stratégique de la fonction RH tiendra lieu de fil d'Ariane durant ces trois journées d'interventions.

### BIBLIOGRAPHIE

ALLOUCHE J., *Encyclopédie des ressources humaines*, Vuibert, 2012

CARRE P., CASPAR P (dir.), IGALENS J (chap.), *La gestion des ressources humaines*, Traité des sciences et des techniques de la formation, Dunod, 2009

DIETRICH A., PIGEYRE F., *La gestion des ressources humaines*, La Découverte, 2011

LE GALL JM., *La gestion des ressources humaines*, PUF, 2011

---

### Modalités d'évaluation :

**Régime général :** Travail en sous-groupe autour d'une étude de cas.

---

---

## ECUE 10.3 Méthodologie de l'évaluation

---

1 ECTS

**Enseignant responsable** : Laurent CAMBON

**Intervenant** : Laurent CAMBON

18h TD

### CONTENU

L'analyse budgétaire s'intègre pleinement dans la méthodologie de conduite de projets. Les contenus abordés seront :

- Le bilan comptable et financier
- Les logiques d'enregistrement comptable
- Le diagnostic financier
- Les ratios budgétaires et financiers
- La comptabilité analytique
- Le budget
- Le contrôle de gestion
- La technique des COSA dans les réponses d'appels à projet

### BIBLIOGRAPHIE

Laurent BATSCH, La comptabilité facile, Marabout Éditions, 2013.

Laurent CAMBON et Luc MAUDUIT, Le contrôle de gestion dans les établissements sociaux et médico-sociaux, ESF, 2014.

Nicolas BERLAND, Yves DE RONGE, Contrôle de gestion Perspectives stratégiques et managériales, Paris, Éditions Pearson, 2010.

Béatrice GRANDGUILLOT, L'essentiel du contrôle de gestion, Paris, Éditions Lestenso, 2013.

Francis JAOUEN, Comptabilité et gestion des associations, Paris, Éditions Delmas, 2010.

---

### Modalités d'évaluation :

Travail en groupe (écrit collectif)

---

UE 11

ECUE 11.1 &  
11.2

**UE 11 Langages et outils professionnels II** (5 ECTS)

ECUE 11.1 Langues niveau II (24h TD)  
ECUE 11.2 Projet professionnel (24h TD)

**Enseignant responsable : Pascal Lafont**

Nombre d'heures :

**Intervenants : Pascal Lafont, Marcel Pariat, Cathal De Paor,  
Anne Bourrelier**

---

Les langues sont appréhendées à travers : la compréhension orale et écrite, l'expression écrite, l'expression orale en continu et en interaction à partir de documents, de mises en situations, notamment lors du séminaire collectif à l'étranger ainsi que du stage.

Les activités d'usage de la langue sont mobilisées dans une perspective comparative (France et pays étrangers).

Mobilisation des TICE dans l'élaboration d'outils de recueil et d'exploitation de données (questionnaires, bases de données...)

Mobilisation des TICE dans l'élaboration de documents à finalité de communication et de diffusion des données recueillies (powerpoint, note de problématique, site web...)

L'objectif est d'accompagner l'étudiant dans la construction de la cohérence de son projet en passant par l'écriture de son histoire. Ainsi, est-il à même de donner un sens, de se valoriser, et de concrétiser son projet lors du stage de second semestre.

Cette démarche du bilan au projet s'appuie sur des outils. Afin de faciliter l'autonomie et la flexibilité, elle est complétée par un travail documentaire de groupe portant sur le champ de la formation, de l'insertion, du travail en croisant, compétences, métiers, fonctions, secteurs d'activités à l'international. Elle est finalisée par la synthèse dans un C.V., une let

**La dynamique de groupe - intervenante : Anne Bourrelier**

Les interventions ont pour objet de transmettre des fondamentaux théoriques et pratiques sur la dynamique des groupes. Elles favoriseront la cohésion du groupe en formation et une dynamique dans un esprit collectif et solidaire. Des outils, mobilisables en situation professionnelles, seront expérimentés.

**Quelques objectifs opérationnels :**

Expérimenter une biographisation  
Réaliser des exercices en collectif issus des techniques de la pratique théâtrale  
Reprendre, avec des techniques d'improvisation, des cas concrets vécus sur le terrain  
Aborder des références théoriques sur la dynamique des groupes restreints  
Questionner le réinvestissement dans le cadre professionnel des références théoriques  
tre de motivation, et une mise en situation d'entretien de recrutement.

---

CONTENUS

Démarche de projet

## BIBLIOGRAPHIE

- DE SAIN Paul (J), Choisir sa vie, Inter Edition, 1999
- DOUENEL (J), SEDES (I), Faites votre bilan professionnel, Ed d'organisation, 2005
- PEREZ, D., 2012, Le guide du Cv et de la lettre de motivation, Paris, Éditions l'Express, l'Express emploi
- BOULIC-PALEWSKI, T., 2012, Les mots clé de la lettre de motivation, Paris, Studyrama, Poche Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., 2

---

### **Modalités d'évaluation :**

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant(e)s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre. Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe. Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance collective en langue étrangère.

### **Régime général :**

11.1 Ecrit : mémoire collectif

11.2 : Ecrit : portfolio

### **Régime dérogatoire :**

11.1 Ecrit : mémoire collectif

11.2 : Ecrit : portfolio

**Rattrapage** : *idem*

---

## UE 12

### ECUE 12.1 & 12.2 & 12.3

#### UE 12 Contextes professionnels (5 ECTS)

ECUE 12.1 Contextes institutionnels II (18h TD)

ECUE 12.2 Séminaire Europe II (18h TD)

ECUE 12.3 Analyse comparée (12h TD)

ECUE 12.4 Inégalités et discriminations (12h TD)

**Enseignant responsable : Pascal Lafont**

Nombre d'heures :

**Intervenants : Pascal Lafont, Marcel Pariat, Cathal De Paor**

Il s'agit d'étudier les contextes institutionnels dans lesquels les étudiants du master seront amenés à intervenir (secteurs public, associatif et privé lucratif au plan international) : appréhension des dispositions légales spécifiques (lois, décrets, circulaires... réglementation internationale et formes organisationnels existantes (acteurs et positionnement des acteurs). Il s'agit aussi de comprendre les articulations entre les différentes organisations (objectifs, moyens, financements, modalités de rendu-compte des budgets alloués etc.). Cet enseignement a également pour finalité de conduire les étudiants à comprendre leurs rôles au sein des organisations (chargés de missions, chargés de projets, responsables d'équipes) et de savoir se situer de manière pertinente. En outre, dans le cadre du parcours EIPI, il s'agira d'appréhender ces contextes institutionnels sous l'angle de la comparaison internationale.

Ces méthodologies de la comparaison seront appliquées à l'analyse comparée de pays, dispositifs, programmes, projets.

#### CONTENUS

Il s'agit d'étudier les contextes institutionnels dans lesquels les étudiants du master seront amenés à intervenir (secteurs public, associatif et privé lucratif au plan international) : appréhension des dispositions légales spécifiques (lois, décrets, circulaires... réglementation internationale et formes organisationnels existantes (acteurs et positionnement des acteurs). Il s'agit aussi de comprendre les articulations entre les différentes organisations (objectifs, moyens, financements, modalités de rendu-compte des budgets alloués etc.). Cet enseignement a également pour finalité de conduire les étudiants à comprendre leurs rôles au sein des organisations (chargés de missions, chargés de projets, responsables d'équipes) et de savoir se situer de manière pertinente. En outre, dans le cadre du parcours EIPI, il s'agira d'appréhender ces contextes institutionnels sous l'angle de la comparaison internationale.

Ces méthodologies de la comparaison seront appliquées à l'analyse comparée de pays, dispositifs, programmes, projets.

#### Démarche de projet

#### BIBLIOGRAPHIE

Badie B., Hermet G. (2001). *La politique comparée*. Paris. Armand Colin.

Bray M., Adamson B., Mason M. (2010). *Recherche comparative en éducation. Approches et méthodes*. Bruxelles. De Boeck . Coll. Perspectives en éducation et formation.

Dayan J.-L. (2008). l'emploi en France depuis trente ans, vue d'ensemble, in *l'emploi, nouveaux enjeux*, INSEE références.

De Meur G., Rihoux B. (2002). *L'analyse quali-quantitative comparée*. Louvain la Neuve. Bruylant Académia.

Drancourt N. C., Roulleau-Berger L. (2000). *les jeunes et le travail : 1959-2000*. PUF, Paris 2001.

Chopart J.-N., *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Dunod,.

Dubar, C. Trippier P. (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, collection U, 2ème édition.

Gallebou E., Y Raibaud Y. (2010). *transitions professionnelles dans le monde associatif et de l'animation* : collection Logiques Sociales, L'Harmattan.

Houston S. et Campbell J., « Using critical theory to develop a conceptual framework for comparative social work », *International Social Welfare*, vol. 10, n°1, Janvier 2001, p. 66-73.

Lallement M. (2005). « Comparer, traduire, bricoler », Barbier J.-C. et Letablier M.-T. (dir.), *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang. p. 160-190, p. 170.

Maurice M., Sellier F. et Silvestre J.J. (1982). *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF.

Schriewer J. (2003). *Discourse Formation in Comparative Education*. Frankfurt. Peter Lang.

---

### **Modalités d'évaluation :**

A l'issue du premier semestre, un mémoire collectif est réalisé par un groupe d'étudiant(e)s. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé au cours des premières semaines du semestre. Il exige le recueil de données en France et à l'étranger dans le cadre d'un séminaire intensif terrain d'une semaine dans un pays d'Europe. Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'environ 80 pages qui fait l'objet d'une soutenance collective en langue étrangère. Il intègre la dimension contextuelle comparée.

#### **Régime général :**

12.1 Ecrit : mémoire collectif (50%)

12.3 moyenne mémoire collectif et mémoire individuel (12.3+15.1)

#### **Régime dérogatoire :**

12.1 Ecrit : mémoire collectif (50%)

12.3 moyenne mémoire collectif et mémoire individuel (12.3+15.1)

#### **Rattrapage :**

[idem](#)

---

UE 13

ECUE 13.1

**UE 13 Ingénieries** (5 ECTS) *parcours EIPI*

ECUE 13.1 Expertise, ingénierie appliquées à l'éducation, à la formation et au développement international II (36h TD) *parcours EIPI*

**Enseignant responsable : Pascal Lafont**

Nombre d'heures :

**Intervenants : Pascal Lafont et Marcel Pariat, Jean-Clairemond Cesar**

## CONTENUS

L'objectif général est d'apporter des outils et méthodes pour appréhender l'environnement de l'éducation et de la formation dans une perspective internationale et d'en distinguer les contours :

- Analyse des besoins de formation,
- Élaboration d'une proposition de conseil et d'une réponse adaptée,
- Conception d'un processus d'évaluation des résultats et des effets,
- Recherche des financements complémentaires.
- Élaboration d'un cahier des charges,
- Mise en œuvre une démarche qualité.

Etude de « cas pratiques ».

Compréhension de l'émergence de l'ingénierie,

Analyse des besoins et diagnostic,

Elaboration de projet,

Evaluation et démarche qualité.

### **PORTOFOLIO ELECTRONIQUE (18 h TD)**

Intervenant : Jean Clairemond CÉSAR  
Jean.clairemond.cesar@umontreal.ca  
Description

Ce cours permettra la conception d'un portfolio électronique qui reflète divers aspects de la formation universitaire et professionnelle. Il est en lien étroit avec le profil de sortie du Master Expertise, ingénierie et projets internationaux. Les pages et vitrines qui seront créées permettront de conserver des traces d'expériences, de les organiser, de construire et de partager ses réflexions à propos de l'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que des expérimentations sur le terrain. De plus, le portfolio permet l'organisation de la rétroaction avec des enseignants et les pairs. Le portfolio électronique contient des outils de collaboration et de communication qui facilitent les échanges, notamment par le biais de groupes privés ou publics, de forums et d'un système de messagerie personnelle. Il est un outil important dans la démarche de développement personnel et professionnel qui témoignera de vos intentions d'apprentissage, de vos motivations, de vos défis personnels et professionnels à partir desquels vous appuierez vos réflexions. Le portfolio est aussi un outil pédagogique qui s'intègre à la dynamique même des apprentissages du stage. Il permet d'intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage de projets Portfolio\_JC.CESAR

BIBLIOGRAPHIE

- ABALLÉA F. (2000). « Travail social et intervention sociale : de la catégorisation à l'identité », in *Recherches et prévisions*, n°62, pp. 71-81
- ARDOUIN Thierry (2013) *Ingénierie de formation : analyser, concevoir, réaliser, évaluer*. Paris. Dunod,
- BOLTANSKI L. & CHAPIELLO E. (1999).. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris. Gallimard
- BOUTINET J.P. (2007). *Anthropologie du projet*. Paris. PUF. "Quadrige ».
- CHOPART J.N. (dir) (2000). *Les mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel* Paris. Dunod.
- DENNERY M. (2008). *Piloter un projet de formation : de l'analyse de la demande au cahier des charges*. Paris. ESF
- DIONNE H. (1998). *Le développement par la recherche-action*, L'Harmattan/Outils de la recherche
- DEMOUSTIER D. (2001).. *L'économie sociale et solidaire - S'associer pour entreprendre autrement*. Paris. Alternatives économiques/Syros.
- GOGUE J.M. (2005). *Management de la qualité*. Paris. Economica.
- Guide pratique de la formation : 2 volumes – ESF, 2014
- HERREROS G. (2002). *Pour une sociologie d'intervention*. Paris. Érès
- ISHIKAWA K. (1996). *La gestion de la qualité*. Paris. Dunod.
- LE BOTERF G. (2011). *Ingénierie et évaluation des compétences*. Paris. Editions d'Organisation.
- LAFONT P. & PARIAT M. Revue Comparaison plurielle : formation et développement. Paris. Connaissances et Savoirs. N° 1 (2016) et 2 (2017)
- LEFEVRE P. (dir). (2006). *Guide du management stratégique des organisations sociales et médico-sociales*. Paris. Dunod.
- MESNIER P.M. & MISSOTTE P. (dir). (2003). *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, se transformer*, L'Harmattan/Recherche-action en pratiques sociales.
- PERRET B. (2003).. « L'évaluation des politiques publiques », in *Informations sociales*. Octobre 2003

---

**Modalités d'évaluation :**

Elaboration et présentation écrite et orale d'un dossier de réponse à un appel d'offre international. Le travail est réalisé en sous-groupes.

**Régime général :**

13.1 Ecrit : dossier du projet et présentation (100%)

**Régime dérogatoire :**

13.1 Ecrit : dossier du projet et présentation (100%)

**Rattrapage :**

idem

---

UE 14

ECUE 14.1 &  
14.2 & 14.3

**UE 14 Séminaires de spécialisation** (12 ECTS) *parcours EIPI*  
ECUE 14.1 Pilotage de projets internationaux appliqué à l'éducation, la formation et le développement II (24h TD) *parcours EIPI*  
ECUE 14.2 Tutorat individualisé (36h TD)  
ECUE 14.3 Séminaire de recherche et à caractère professionnel (48h TD) *parcours EIPI*

**Enseignant responsable : Pascal Lafont**

Nombre d'heures :

**Intervenants : Pascal Lafont et Marcel Pariat**

## CONTENUS

Dans le cadre de l'expertise, de l'ingénierie, et du pilotage de projets internationaux, il s'agit d'analyser, puis répondre à un appel d'offre international (exemple : Europe, Banque mondiale...). Ainsi, les connaissances visées sont :

- Savoir répondre à un appel d'offres ou à un appel à projets internationaux en mobilisant des compétences permettant d'avoir accès aux marchés et aux financements (analyse des attendus, des publics, territoires cibles... orientations des programmes...).

L'appel d'offres, est la manifestation d'un besoin d'achat de bien ou service autour d'un cahier des charges précis, sachant que la recherche d'offreurs est constitutive d'une concrétisation de cet achat dans une logique de transparence. Etant l'une des procédures d'accès aux marchés publics et internationaux, c'est une procédure contraignante qui répond à un formalisme rigoureux. Pour cela, il est important d'appréhender les différentes étapes. C'est d'abord d'en comprendre les principes, ensuite c'est de savoir où trouver l'information et comment la décoder, puis c'est l'étape de la réponse en deux phases : la candidature et l'offre puis c'est enfin comprendre comment se fait l'attribution.

L'appel à projets internationaux nécessite de faire coïncider un besoin (trouver des moyens, notamment de financement, voire des moyens complémentaires, pour mettre en place un projet) et des opportunités de soutien, notamment financiers exprimés par une entité publique, privée, et, ou, internationale. Il se distingue de la simple subvention par le fait qu'il est l'émanation d'une volonté de l'entité qui soutien d'orienter les moyens qu'il met à disposition. Même si le projet doit précéder la recherche de moyens pour le mettre en œuvre, il est souvent nécessaire de l'adapter au cadre de l'appel à projets.

Le séminaire de recherche à caractère professionnel a pour finalité de permettre à l'étudiant de construire, puis de mettre en œuvre des outils appropriés à sa démarche de recherche appliquée au champ professionnel. Ces outils sont fonction de l'objet d'étude.

### Démarche de projet

## BIBLIOGRAPHIE

**BERTRAND Eric** (2010). « Vers une ingénierie de l'expérience : le cas d'une formation action en direction des assistantes sociales à La Poste ». In Brémaud L., Guillaumin C., *L'archipel de l'ingénierie de formation*, Rennes, PU R. pages 147 à 169.

**ENEAU Jérôme, BERTRAND Eric et LAMEUL Geneviève**, « Se former et se transformer : perspective critique et formation universitaire aux métiers de la formation », *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [En ligne], 28-1 | 2012, mis en ligne le 20 avril 2012. URL : <http://ripes.revues.org/585>

**COURTOIS B., PINEAU G.** (Coordonné par), (1991). *La formation expérientielle des adultes*, Paris, La Documentation Française.

**SCHWARTZ Y.** (2004), « L'expérience est-elle formatrice », dans *Education permanente* N° 158, pages 11 à 23.

**BATAILLE P.** (1997) *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte.

**NICOLE-DRANCOURT C. & ROULLEAU-BERGER L.** (2001). *Les jeunes et le travail 1950 - 2000*, Paris, PUF.

**BARBIER R.** (1996). *La recherche action*, Paris, Anthropos.

**BARBIER J.-M., DEMAILLY L.** (1994). « Analyse des fonctions sociales et professionnelles des dispositifs utilisant la recherche comme outils de formation », pages 65 à 75 dans *Recherche et Formation*, N° 17.

**BERTRAND E.** (2003). « La transformation des expériences dans une recherche action comme dispositif d'accompagnement au changement ». In *Actes du colloque L'accompagnement et ses paradoxes, questions aux usagers, praticiens, scientifiques et politiques* (CD ROM). Fontevraud, les 22, 23 et 24 mai 2003.

**GALVANI Pascal** (1999). « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-Formation-action Quart Monde/Université » In N° 128, *Revue Française de Pédagogie*.

**GOYETTE G., LESSARD-HEBERT M.** (1987). *La recherche action, ses fondements, ses fonctions et son instrumentation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 204 pages.

**LESSARD-HEBERT M.** (1991). *Recherche action en milieu éducatif*, Montréal, Québec, Edition d'agence d'Arc.

Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.

Huret R. (dir.), « Politiques sociales en perspectives transatlantiques. Etats-Unis-Europe », *Revue Européenne d'Histoire Sociale*, 11, juillet 2004.

Lyon-Callo V., « Medicalizing Homelessness : The Production of Self-Blame and Self-Governing within Homeless Shelters », *Medical Anthropology Quarterly*, Vol 14 (3), septembre 2000, pp. 328-345.

Snow D. & L. Anderson, *Down on their Luck. A Study of Homeless Street People*, Los Angeles, University of California Press, 1993.

---

#### **Modalités d'évaluation :**

Elaboration et présentation écrite et orale d'un dossier de réponse à un appel d'offre international. Le travail est réalisé en sous-groupes.

---

**Régime général** :

14.1 Ecrit : s mémoire individuel

14.2 Ecrit : mémoire individuel

---

**Régime dérogatoire** :

14.1 Ecrit : s mémoire individuel

14.2 Ecrit : mémoire individuel

**Rattrapage** : idem

---

UE 15

ECUE 15.1 &  
15.2

**UE 15 Suivi des stages et des mémoires : 108h TD *parcours EIPPI***

- ECUE 15.1 – Méthodologie de la recherche et de la recherche appliquée : **54h TD *parcours EIPPI***
- ECUE 15.2 – Encadrement des mémoires : **54h TD *parcours EIPPI***  
(+ Stage de 12 semaines minimum)

**Enseignant responsable : Pascal Lafont**

Nombre d'heures :

**Intervenants : Pascal Lafont et Marcel Pariat**

#### CONTENUS

CONT Le stage, d'une durée de 3 mois minimum, fait intégralement partie de la formation. Il doit être réalisé dans un établissement du champ professionnel couvert par le parcours international, à savoir celui de l'éducation, de la formation, de l'insertion, du développement. Il se déroule soit dans une organisation de travail étrangère (à l'étranger), soit dans une organisation française au sein d'une direction ou d'un service à vocation internationale.

Le stage de 2<sup>ème</sup> année de Master ne consiste pas en une simple observation. Le stagiaire doit se voir confier la réalisation d'une mission à part entière. Celle-ci constituera la référence à partir de laquelle le stage sera évalué, mais elle sera également au fondement de l'objet du mémoire. La méthodologie privilégiée emprunte à la recherche-action, afin de lier théorie et pratique tout en appréhendant une problématique professionnelle. Celle-ci inclura une dimension interrogative, diagnostique et projet réalisable. Il s'agit donc de dépasser la déclaration d'intention pour proposer un projet réalisable matériellement, chiffré budgétairement, et de présenter des indicateurs de faisabilité : politiques, économiques, institutionnels, intégrant le repérage et la mobilisation d'acteurs. L'évaluation du stage s'effectue de manière double via deux fiches, l'une remplie par la structure, l'autre par le stagiaire.

Avant signature de la convention, le stage fait l'objet d'une lettre de mission qui comprend *a minima* les éléments suivants :

- Nom de la structure
- Nom et qualité du tuteur
- Dates du stage
- Mission principale
- Missions secondaires (facultatif)
- Modes de prise en charge financière (facultatif)
  
- Le mémoire de MASTER 2 doit intégrer des éléments contenus dans la réalité professionnelle, il s'agit bien de traiter ou de participer au traitement d'un problème à résoudre.
- Le stage (une lettre de mission doit être jointe à la convention de stage) se déroule entre février et mai.
- Le stage fait l'objet d'une convention de stage ; le stage fait totalement partie de la formation du MASTER 2, et doit être en conformité avec les objectifs du MASTER 2.
- Les objectifs du stage doivent être précisés et négociés avec le Responsable officiel du stage accueillant le stagiaire de MASTER 2.
  
- Le modèle méthodologique privilégié est emprunté en partie à la recherche action, afin de lier théorie et pratique tout en appréhendant une problématique

professionnelle. Celle-ci inclura une dimension interrogative, diagnostique et projet réalisable ; il s'agira donc de dépasser la déclaration d'intention pour proposer un projet réalisable matériellement, chiffré budgétairement, et de présenter des indicateurs de faisabilité : politiques, économiques, institutionnels, intégrant le repérage et la mobilisation d'acteurs.

- Ce projet sera sous-tendu par un souci méthodologique rigoureux — volonté d'administration de la preuve scientifique — allié à un argumentaire conceptuel et théorique en référence à l'objet d'étude et s'appuiera sur une bibliographie.
- L'ensemble dactylographié comprendra de 80 à 100 pages en dehors des annexes et de la bibliographie ; l'ensemble de l'écrit sera organisé et structuré en parties et chapitres.
- Cette UE vise aussi à accompagner les étudiants dans la recherche de stage et dans la définition de leur projet de mémoire à réaliser durant la période de stage.
- Le stage, pièce maîtresse d'un diplôme professionnel, peut être l'occasion d'une réflexion sur les lieux de l'intervention sociale. Dans quelle mesure en effet un terrain de stage se différencie-t-il d'un terrain d'action ou d'un terrain de recherche ? De la mission très cadrée et ponctuelle à la commande d'une étude voire d'une recherche plus ouverte, il existe toute une gamme de postures possibles pour un stagiaire ; quoi qu'il en soit, un stage est à concevoir comme une co-construction impliquant non seulement le stagiaire en attente de formation et ses représentations du milieu professionnel, mais aussi les professionnels du lieu d'accueil dans l'obligation, à cette occasion, de définir leurs attentes et les contours de tâches et fonctions dont le besoin ne préexiste souvent qu'à l'état confus. En somme le stage peut se faire séquence d'expérimentation de part et d'autre : le stagiaire découvre les diverses facettes et formes de l'intervention sociale et différents niveaux d'accès à l'action, les professionnels peuvent reconsidérer, en cette circonstance leur institution et glaner des éléments pour amorcer une analyse institutionnelle ou organisationnelle.
- Il s'agira également au sein de cet enseignement d'appréhender la démarche d'enquête à mettre en œuvre durant la réalisation du mémoire. Qu'est-ce qu'une recherche ? Quelles sont les différentes postures de recherche dans des contextes variés ? Quelles sont les méthodes d'enquêtes adaptées aux différents types de recherche ? L'enseignement alternera présentation théorique, exemples de recherche, cours méthodologiques et expérimentation de situations d'enquête.
- Le séminaire doit être le lieu d'examen des termes de cette co-construction et de son évolution. Nous aborderons dans le cadre de ce cours les différentes méthodes de l'enquête de terrain utilisées en sociologie : l'observation ethnographique et l'observation participante, l'entretien ethnographique et sa négociation, l'analyse de documents et l'analyse de contenu. Nous aborderons également les techniques de recueil des données comme le journal de terrain et la prise de notes en situation d'observation. Nous verrons dans quelle mesure l'on peut appliquer ces différentes méthodes à une situation de stage. Toute notre réflexion se développera autour de la tension entre ces deux contraintes : demeurer dans une démarche scientifique, d'une part et d'autre part, répondre à la commande institutionnelle.

## Démarche de projet

### BIBLIOGRAPHIE

Beau S., Weber F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Paris, La découverte.

Becker H S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, éditions La Découverte.

Berthier N. (2006). *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.

Coulon A (1987). *L'ethnométhodologie*, collection Que sais-je, P.U.F.

Hernandez Sampieri R., Fernandez Collado C., Baptista Lucio P. (2010). *Fundamentos de metodologia de la investigacion*. Madrid. MC Graw Hill.

Howard S. Becker (2013). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche*. Paris. La découverte. Coll. Grands repères.

Mendras H, OBERTI M. (2000). *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*, éditions Armand Colin.

Paquay L., Crahay M., De Ketele J.M. (2010). *L'analyse qualitative en éducation. Des pratiques de recherche aux critères de qualité*. Bruxelles. De Boeck. Coll. Pédagogies en développement.

Peretz H. (1998). *Les méthodes en sociologie : l'observation*, éditions La découverte.

Quivy R., Van Campenhoudt L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

Zermeno Mendez S. (2011). *Metodos de investigacion. Investigacion para la vida*. Mexico. Pearson.

---

### **Modalités d'évaluation :**

A l'issue du second semestre, un mémoire est réalisé chaque étudiant. Celui-ci est l'aboutissement d'un projet engagé autour d'un thème défini et validé dans le cadre de la lettre de mission du stage de deuxième semestre. Il exige le recueil de données à l'étranger et ou en France. Le travail réalisé fait l'objet d'un mémoire écrit et numérisé d'au moins 80 pages et fait l'objet d'une soutenance individuelle. Le mémoire correspond aux différentes étapes de la démarche scientifique en sciences humaines et sociales et il intègre une dimension comparée internationale.

---

### **Régime général :**

15.1 Ecrit : mémoire individuel (50%) + stage (50%)

15.2 Oral : soutenance mémoire individuel (50%) + oral stage (50%)

---

### **Régime dérogatoire :**

15.1 Ecrit : mémoire individuel (50%) + stage (50%)

15.2 Oral : soutenance mémoire individuel (50%) + oral stage (50%)

**Rattrapage :** *idem*

---

## AIDE METHODOLOGIQUE A L'ELABORATION DU MEMOIRE

1/ Le mémoire vise à répondre à une problématique professionnelle, à apporter des éléments de réponses à une interrogation rencontrée sur le lieu de stage. En liaison avec votre problématique professionnelle, une ou des hypothèse(s) sont travaillées dans le cœur de votre mémoire.

2/ Le mémoire se matérialise par un document qui, *in fine*, propose un état des lieux de l'existant, en fait l'analyse et propose un certain nombre de solutions, échafaude des *scenarii* réalistes pour contribuer à résorber (ou limiter) un certain nombre de difficultés rencontrées, améliorer (ou stabiliser) la situation, etc.

3/ La logique de l'argumentation du mémoire s'appuie sur une collecte des données qui emprunte aux sciences sociales leur méthodologie (entretiens, questionnaires, observations, travail sur archives, étude documentaire...)

Un plan type, en trois parties (proposition) :

Introduction où vous annoncez la problématique professionnelle retenue et le plan de votre mémoire

I/ État des lieux au moment où vous intervenez (partie descriptive)

II/ Analyse de la situation (partie analytique)

III/ Propositions d'amendement, d'amélioration, etc. (partie performative)

Conclusion où vous synthétisez l'essentiel de votre argumentation et confirmez ou infirmez la problématique professionnelle poursuivie

Bibliographie (cf. ci-dessous)

Annexes numérotées auxquelles vous renvoyez dans le cœur de votre mémoire

Nota :

- Les parties sont équilibrées en taille.
- Les parties font l'objet d'une courte introduction et se referment sur une courte conclusion
- Des transitions lient les parties entre elles

Nota :

- Ce qui est vrai des parties est vrai des (éventuels) chapitres qui les composent

La bibliographie, présentée par ordre alphabétique, sera rédigée selon le modèle suivant :

1/ pour un ouvrage

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

2/ pour un ouvrage collectif

« Sous la direction de », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Batifoulier P. éd. (2002), *Théorie des conventions*, Paris, Economica.

3/ pour un article de revue

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets de l'article entre guillemets, Nom de la revue en italique, numéro de la revue.

Exemple : Demazière D. (1998), « Comment raconter son insertion professionnelle et dire le 'vrai' travail ? », *Agora*, n°14.

4/ pour un chapitre d'ouvrage collectif

Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point, entre parenthèses date d'édition, titre et sous-titre complets du chapitre entre guillemets, « in », Nom, Initiale du Prénom suivi d'un point (du ou des directeurs de l'ouvrage), « éd. » (ou « éds » si plusieurs auteurs), titre et sous-titre complets du livre en italique, lieu d'édition, Maison d'édition.

Exemple : Desmarez P. (2001), « Du travailleur modèle aux modèles productifs. Éléments pour un débat » *in* Pouchet A. éd., *Sociologies du travail : quarante ans après*, Paris, Elsevier.

Citations :

Une citation se matérialise par :

1/ l'ouverture et la fermeture de guillemets dans le corps du texte

2/ une mention de la référence en note de bas de page selon le modèle de la bibliographie, à laquelle sera (seront) ajouté(s), le ou les numéros de(s) page(s) où se trouve le texte que vous citez

Exemple : Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, p.32.